

Le Péage

Distance

↔ 9.5 km

Durée

🕒 3h00

Dénivelé

⬆️⬆️⬆️ +420 m

Balisateur



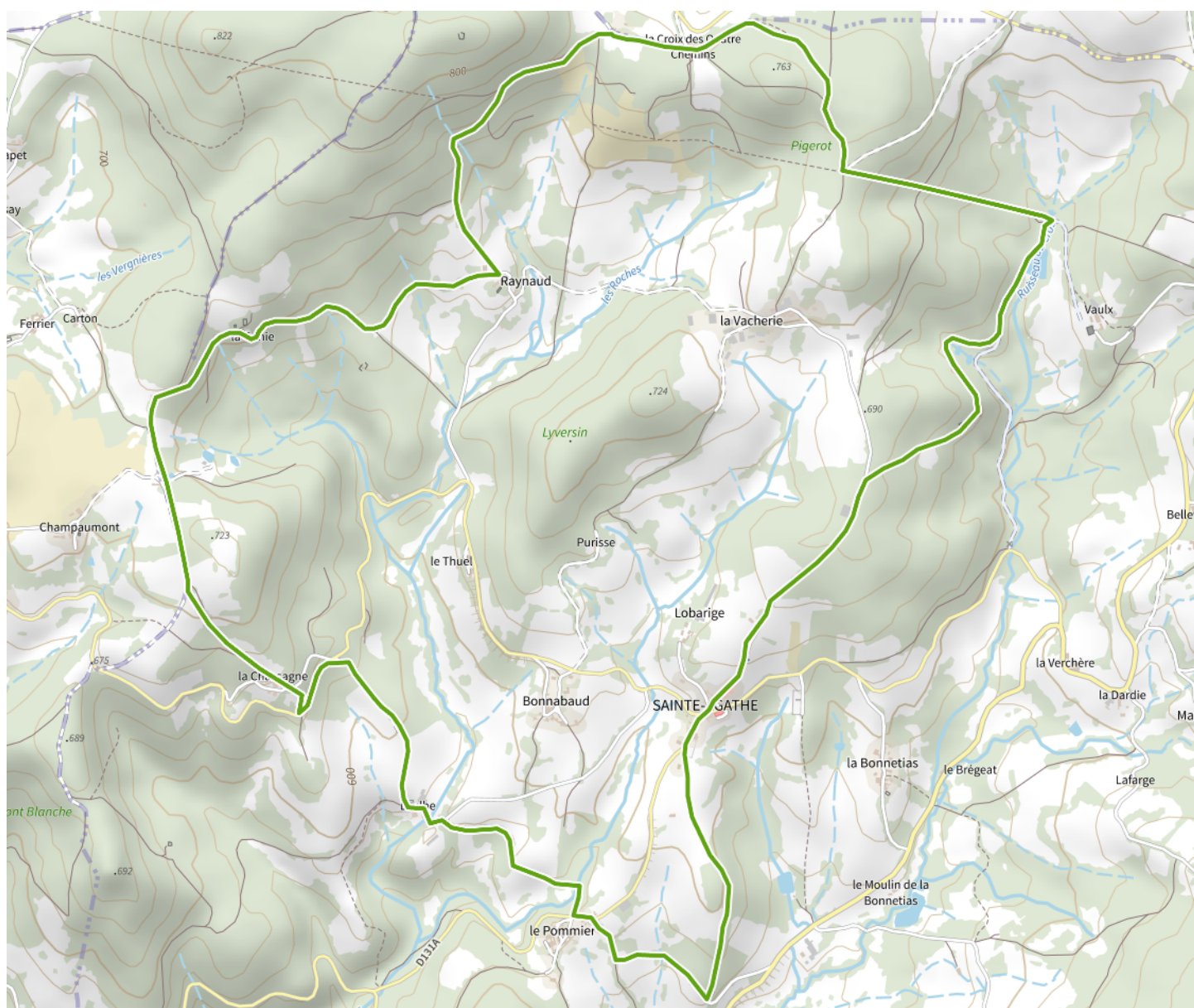
Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Sainte-Agathe

Adresse de départ

Place de l'Église

63120 Sainte-Agathe

Accès au point de départ

Depuis le bourg de Celles-sur-Durolle, emprunter la D 7 en direction de Vollore-Ville. Après 5 km, tourner à droite sur la D 102 en direction de Sainte-Agathe.

Description du parcours

Depuis Saint-Agathe et son église, on part vers les ruines du château de Montguerlhe ou « Mont-guerle », le mont d'où l'on peut guetter. Il fut érigé après la guerre féodale opposant les Damas de Couzan en Forez aux Meymont d'Olliergues d'Auvergne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Depuis la place du village de Sainte-Agathe, emprunter la route à gauche de l'église en direction du village de la Vacherie. Après 1 km, bifurquer sur le chemin descendant en dans les bois. Garder le chemin principal qui descend. Au chemin carrossable, l'emprunter à gauche. Après 400 m, avant le tournant en épingle, monter le chemin à gauche dans les bois longeant les poteaux de gaz jaune. Continuer à monter sur le chemin principal jusqu'au carrefour de plusieurs chemins.

Étape 2 : Emprunter le deuxième chemin à droite qui continue à monter légèrement. Après 300 m, bifurquer sur un sentier à gauche rentrant dans les bois. Garder ce chemin jusqu'à une maison isolée. Emprunter le sentier en face jusqu'à une deuxième maison. Tourner à gauche en face de la maison. Au bout de 30 m, garder le chemin montant légèrement en face. À la patte d'oie, emprunter le chemin de droite. Juste avant la montée, dirigez-vous sur le chemin de gauche. Au carrefour en T, tourner sur le chemin descendant à gauche. Continuer sur le chemin principal jusqu'à la route goudronnée. L'emprunter en face. Au niveau d'une maison (chez Pateille), continuer tout droit. Dans la descente, quitter le chemin pour s'enfoncer à gauche dans le bois.

Étape 3 : Arrivé aux maisons de la Chassagne, continuer toujours sur la gauche par la petite route jusqu'à rejoindre la D 102. Descendre alors en face. À Drulhe, prendre à gauche. Passer sur la digue de l'étang et, à la croix, tourner à droite sur le chemin herbeux. Au hameau de Pommier, tourner à gauche sur la D 131. 50 m après, prendre à droite sur une route longeant un mur. Dans un virage à gauche, bifurquer complètement à gauche sur un chemin herbeux qui remonte à Sainte-Agathe. Rejoindre alors l'église.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.